



COMMUNIQUÉ

06 AGO 2024

L'Ambassadeur du Cameroun au Brésil a le plaisir d'annoncer les récentes innovations concernant les programmes PEC-PLE et PEC-G dans les Instituts brésiliens d'Enseignement Supérieur (IES), pour l'année 2025.

CHANGEMENTS GENERAUX

Il est désormais possible de postuler avec différents types de visas temporaires en vigueur dans les pays du Mercosul, contrairement à l'ancienne formule qui n'acceptait que les visas étudiants. L'exercice d'une activité rémunérée est autorisé, à condition que celle-ci n'interfère pas avec les études. L'assistance financière des IES, précédemment conditionnée à l'obtention de bons résultats académiques, est désormais possible pour les étudiants inscrits aux PEC-G et PEC-PLE. Enfin, le montant de l'allocation obligatoire à transférer à l'étudiant par son garant financier a été réduit de 400 à 300 USD.

PROGRAMME PEC-PLE OU PROGRAMME DE PREPARATION EN LANGUE PORTUGAISE

Anciennement appelé pré-PEC, il est désormais formellement intégré au programme PEC. Les étudiants bénéficient d'un accès direct aux services d'assistance des IES dès leur admission. Les candidats nécessitant le "Celpe-Bras" (certificat officiel de compétence en langue portugaise pour les étrangers) peuvent désormais participer au PEC-PLE, et le nombre de tentatives pour passer l'examen (Celpe-Bras), qui était limité à une seule sous l'ancienne formule, est désormais fixé au maximum autorisé par l'IES.

PROGRAMME PEC-G OU PROGRAMME D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE

Il est désormais possible de présenter des certificats de niveau intermédiaire délivrés par l'Institut Guimarães Rosa (IGR) comme preuve de maîtrise du portugais. Les cours du soir sont autorisés, bien que ceux dispensés en journée ou à temps

plein demeurent prioritaires. La participation à un programme de mobilité académique est également permise sous certaines conditions établies par l'IES.

PROCEDURE DE SOUMISSION DES CANDIDATURES

1. Remplir le formulaire de pré-inscription en ligne, disponible sur le site de la Division de Coopération Éducationnelle (DCE) du ministère des Relations extérieures du Brésil (<https://www.gov.br/pt-br>);

2. Sélectionner les IES figurant sur la liste de la DCE ;

3. Contacter l'ambassade ou le consulat du Brésil pour obtenir les modalités d'inscription ainsi que les documents requis ;

4. Finaliser l'inscription à l'ambassade ou au consulat du Brésil après avoir renseigné les documents requis.

Au demeurant, les programmes PEC, dont les bénéficiaires se sont avérés significatifs au fil des années, visent à promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants internationaux dans les IES brésiliens, en renforçant les relations culturelles et académiques entre le Brésil et les pays partenaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'Ambassade du Cameroun au Brésil à l'adresse électronique embcameroun@embcameroun.org.br, ou aux numéros de téléphone +55 61 3248-5403 / 3248-2400./-



L'Ambassadeur,

Martin A. MBENG